



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E164202

VALABLE JUSQU'AU 06/06/2026

ÉDITÉ LE 15/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/10/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS SUR ISERE B 823560370

Siret : 823 560 370 00046

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 8018772

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 82356037000038

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 82356037000038

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Raison sociale : R-ISOLATION

34 RUE JEAN BAPTISTE COROT
26800 PORTES-LES-VALENCE

Téléphone : 04 86 84 04 94

Portable :

Site Internet : www.r-isolation.fr

E-mail : contact@r-isolation.fr

Responsabilité légale :
AURNA (852 795 053) / ROLLAND BRICE PRÉSIDENT / ROLLAND BRICE PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	05/10/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/10/2022
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	08/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Poêle ou insert bois	05/10/2022
o Ventilation mécanique	05/10/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.